

Thermorezo à Aigle : feu vert pour la liaison entre Satom SA et la STEP

L'expansion à Aigle du chauffage à distance, appelé « Thermorezo », marque un tournant dans la stratégie énergétique et la décarbonation du Chablais. Une étape importante du déploiement en direction d'Aigle a été franchie avec le feu vert octroyé par les cantons de Vaud et du Valais pour la construction du tronçon reliant l'usine de valorisation thermique des déchets de Satom SA à la STEP d'Aigle. Parallèlement à la pose des conduites du chauffage à distance en cours en ville d'Aigle, la construction de l'épine dorsale du Thermorezo va pouvoir commencer au début 2025.

Après avoir couvert une grande part des besoins en chaleur sur les communes de Monthey et de Collombey-Muraz, le Thermorezo poursuit son évolution d'Aigle via le CAD Nord, avant de se diriger vers la partie sud du Chablais. Un pas décisif vient d'être franchi cet automne pour la liaison aiglonne par l'octroi des autorisations des cantons de Vaud et du Valais. Le développement du Thermorezo s'inscrit dans un projet ambitieux de production de chaleur générée par la valorisation thermique des déchets.

Des avancées réjouissantes

Pour rappel, deux chantiers parallèles ont été lancés pour le déploiement du CAD Nord dans la commune d'Aigle. D'une part, la pose des conduites en ville est en cours depuis septembre 2023, conformément à une convention établie entre la municipalité d'Aigle et Satom SA. D'autre part, la construction de l'épine dorsale en direction d'Aigle est en cours de réalisation.

Déposée auprès des cantons de Vaud et du Valais en juillet 2023, la mise à l'enquête de ce tronçon de six kilomètres reliant l'usine Satom SA et la STEP AERA (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle) a obtenu récemment le feu vert définitif des autorités. Les permis de construire octroyés, Satom SA est en mesure de préciser la suite du calendrier des travaux. Ceux-ci se dérouleront à partir de 2025 sur les deux rives du Rhône :

- entre Satom SA et Illarsaz côté valaisan, en passant par la zone industrielle de Collombey-le-Grand et celle de l'ex-raffinerie de Collombey;
- dans la zone industrielle d'Aigle, côté vaudois.

Chantiers et synergies

Le tracé nécessite le passage en souterrain de canaux latéraux, du Rhône et de l'autoroute. Une phase complexe se déroulera entre le printemps 2025 et l'automne 2026 avec le creusement d'une galerie sous le fleuve grâce à un micro-tunnelier. Rien que cette opération est devisée à 4 millions de francs. Romande Energie profitera de cet ouvrage pour y faire passer des lignes électriques moyenne tension.

Satom SA précise qu'elle n'aura pas besoin de plus de déchets à valoriser pour alimenter en énergie son réseau de chauffage thermique dans la plaine du Chablais. À travers ses différents projets de renouvellement d'installations, des améliorations significatives au niveau de la récupération d'énergie thermique et d'efficacité énergétique seront apportées. Toute l'énergie thermique récupérée sera injectée dans le Thermorezo à l'échelle du Chablais et le complément encore disponible sous forme de vapeur via l'Ecotube au profit du site chimique voisin.

Le raccordement à la STEP AERA est un atout important. Il se déroule en coordination avec le projet de construction de la nouvelle station d'épuration régionale. L'énergie contenue dans les eaux des bassins pourra à terme être récupérée en fin de station par des pompes à chaleur et injectée dans le Thermorezo. Cette centrale d'appoint permettra de renforcer la fiabilité du réseau avec un apport supplémentaire d'énergie décarbonée.

Vers la fin des énergies fossiles

Le déploiement du CAD Nord sur Aigle, représentant un investissement total de 150 millions de francs, est un défi technique majeur, mais aussi une promesse d'avenir pour toute la région. Ce projet permettra de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de contribuer activement à la protection de l'environnement. Le Thermorezo fournira deux tiers des besoins en énergie de la ville et réduira de 70 % ses émissions de CO₂ (-16'000 tonnes par an). À ce jour, environ 50 contrats ont déjà été signés. À terme, le CAD permettra de mettre définitivement à la retraite 800 cheminées alimentées par des énergies fossiles en ville d'Aigle.

La Municipalité d'Aigle et Satom SA se félicitent de cette étape concrète de la mise en œuvre de la transition énergétique dans la commune et dans la région, avec le soutien actif des cantons.

Calendrier prévisionnel

Fin 2024 : Autorisation de construire délivrée pour la liaison Satom SA – STEP AERA

Hiver 2024 – 2025 : Début des travaux sur l'épine dorsale entre Satom SA et la STEP d'Aigle

Printemps 2025 – automne 2026 : Traversée du Rhône à Illarsaz

Hiver 2026 – 2027 : Alimentation des premiers bâtiments à Aigle par les rejets de chaleur de l'UVTD (Usine de Valorisation Thermique des Déchets)

Annexe : Carte schématique du tracé du CAD Nord de Thermorezo entre Satom SA et Aigle

Photos : [Lien photos Satom transforme](#)

Infos : satomsa.ch/actualites/

Satom en quelques chiffres

Les énergies produites par Satom proviennent prioritairement de ses 73 communes actionnaires des cantons de Vaud et du Valais. Annuellement, Satom valorise thermiquement environ 170'000 tonnes de déchets non recyclables sur son site de Monthey. Cela correspond à une production d'énergie moyenne par année de :

- 130 millions de kWh d'électricité ;
- 90 millions de kWh d'énergie thermique injectée dans le thermoréseau ;
- 55 MW de puissance branchée sur le thermoréseau ;
- 630'000 tonnes de vapeur ;
- 3'500 tonnes de métaux récupérés dans les mâchefers.

De nombreux projets pour soutenir la transition écologique et énergétique

Dotée d'une vision innovante et entrepreneuriale, Satom SA a toujours œuvré pour réduire l'empreinte environnementale du déchet et transformer ce dernier en une ressource au profit des collectivités publiques.

La mise en service du projet Ecotube permet au site chimique de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et d'éviter quelques 45'000 tonnes de CO₂ par an.

De nombreux autres projets sont déjà à l'étude chez Satom SA. Parmi les plus importants, il y a l'extension du chauffage à distance dans la plaine du Chablais, entre Aigle et Saint-Maurice, le remplacement d'un four par un de dernière génération avec l'installation d'un module de captage de CO₂ ainsi qu'un projet de démétallisation et de valorisation des mâchefers. Ces projets montrent l'importance que Satom SA porte à l'environnement et à la valorisation des déchets non recyclables dans le contexte de la transition écologique et énergétique. Plusieurs autres projets d'avenir verront également le jour sur le site de méthanisation à Villeneuve.

Contacts

Satom SA, Tanja Dubas, responsable communication, tanja.dubas@satomsa.ch, 024 473 88 19

Commune d'Aigle, Jean-Luc Duroux, conseiller municipal, jean-luc.duroux@aigle.ch, 024 468 41 11